

Département de Meurthe et Moselle

Arrondissement de BRIEY

Mairie
d'AVRIL
54150



Téléphone : 03.82.46.00.75
Télécopie : 03.82.46.11.70
e-mail : mairie.avril@wanadoo.fr

Compte Rendu

Conseil Municipal du 06 février 2021

Ordre du jour

- 1 – Demande subvention : Renovation thermique chauffage école et logement..... Erreur ! Signet non défini.
- 2 – Réaffirmation de l'organigramme de la mairie2



Compte Rendu

L'an deux mille vingt et un, le six février, à dix-huit heures, après avoir été convoqués légalement, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle communale d'AVRIL.

Etaient présents :

Monsieur DANTE, Madame FALCONETTI-BERTOLINO, Monsieur MOLINERIS, Madame MEYER, Monsieur JACQUES, Madame MAROUANI, Monsieur LAUER, Monsieur VOTERSKI, Madame COUDERT, Madame TOUNSI, Madame AUDDINO, Madame GUILLIEY

Etaient représentés :

Madame CORDIER donne procuration à Madame FALCONETTI-BERTOLINO, Monsieur TANNEUR donne procuration à Monsieur VOTERSKI, Monsieur FOERFERER donne procuration à Madame AUDDINO

Désignation du secrétaire de séance

Céline FALCONETTI-BERTOLINO, 1^{ère} adjointe, est désignée comme secrétaire de séance.

Approbation du dernier compte rendu de Conseil Municipal

1 - Demande subvention : Rénovation thermique chauffage école et logement

Par courrier du 20 janvier 2021, l'Académie de Nancy-Metz informe la commune d'Avril de la possibilité de conduire à une ouverture de classe supplémentaire. A cet effet, il est nécessaire de prévoir au remplacement et à des modifications sur les vitrages existants au sein de la pièce servant de 'Bibliothèque'. Après consultation des services du Département, un financement est envisageable si deux compétences énergétiques sont proposées dans le cadre du volet de la transition énergétique. Monsieur le Maire propose de solliciter le Département de Meurthe et Moselle et l'Etat au titre de la DETR pour une opération ainsi présentée.

Dépenses

Dépenses chaudière et équipement :	35 000 € HT
Pose de fenêtres :	32 600 € HT
Total :	67 600 € HT

Plan de financement

Département Meurthe et Moselle :	33 800 € soit 50 %
Etat au titre de la DETR	20 280 € soit 30 %
Autofinancement	13 520 € soit 20 %

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la présente délibération.

2 - Réaffirmation de l'organigramme de la mairie

Dans un souci d'efficience et de clarté, la municipalité a décidé de réaffirmer l'organigramme de ses services. Les différentes compétences du personnel sont ainsi établies.

L'affirmation organisationnelle permet d'apporter une aide à la décision en matière de stratégie organisationnelle, à l'optimisation des organisations, des systèmes d'information et des processus de travail.

L'élaboration de cette organisation fait suite à des réunions de travail avec le Centre de Gestion de Meurthe et Moselle ayant en charge le bon déroulement des carrières des agents de la fonction public territoriale et la bonne organisation des ressources humaines des collectivités.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la délibération présentée.

Didier DANTE,
Maire d'AVRIL

